

## Huit éoliennes en projet à Falmagne



**Un projet de huit nouvelles éoliennes en extension du [parc éolien](#) de Falmagne pourrait voir le jour d'ici 2028.**

En ce moment à l'étude d'incidence environnementale et humaine, et ce pendant un an, le projet d'extension du [parc éolien](#) de Falmagne n'en est encore qu'à ses prémices. Le 19 mars dernier à Falmignoul, les habitants des trois communes concernées (Houyet, Dinant, Hastière) ont toutefois pu recevoir quelques informations complémentaires de la part du promoteur, Énergie éolienne France (EEF), et de son partenaire local WattElse.

Ensemble, ils envisagent d'ajouter huit installations aux dix déjà existantes sur le plateau calé entre les villages de Falmagne, Blaimont et Mesnil-Saint-Blaise. Précisément, deux se situeraient sur la commune d'Hastière, les six autres sur Dinant.

Prudence et réserve sont les maîtres mots des deux bourgmestres. Le moment pour se prononcer étant bien trop précipité. *"Il s'agit d'un pré-projet, qui peut encore être amendé , précise Simon Bultot, bourgmestre d'Hastière. Nous, nous sommes très peu touchés par le projet. On en aurait deux maximum dont une, qui, au vu de sa proximité avec une habitation, ne pourra sans doute pas se faire. Pour la deuxième on attend de recevoir l'étude d'incidence. Si l'impact est trop négatif pour le citoyen ou l'environnement, on se positionnera évidemment contre. "*

Côté dinantais, Thierry Bodlet se montre encore plus taiseux. *"On va recevoir un bilan avec l'ensemble des remarques des citoyens de la partie du service concerné. On émettra un premier avis à la prochaine réunion du collège, pas avant. Ce que je peux dire, c'est qu'il ya une*

*recrudescence de projets éoliens un peu partout. On a déjà remis des avis négatifs pour des raisons esthétiques. On en tient compte aussi, évidemment"*, explique le bourgmestre de Dinant.

## Trois fois plus puissantes que celles existantes

Pour s'assurer une analyse pertinente du terrain, Énergie éolienne France (EEF) travaille donc en étroite collaboration avec la société namuroise (Wierde) WattElse. *"On est chargé du développement du projet grâce à notre expertise wallonne"*, explique Guillaume Fery, responsable du projet. Le promoteur annonce plus de 35 000 ménages alimentés par an, grâce à des technologies avancées.

Pour l'instant, les modèles éoliens existant sur le plateau disposent d'une puissance de 2,3 mégawatts (MW). *"Les éoliennes qu'on étudie en ce moment peuvent aller jusqu'à 7 MW. C'est vraiment la technologie la plus récente. On arrive aujourd'hui à installer moins d'éoliennes, d'avoir moins de passage de câbles, pour une production trois fois plus importante"*, poursuit le chargé de projet. Autrement dit, à production égale, le même projet lancé il y a dix ans aurait nécessité la triple d'éoliennes installées. Avec le poste haute tension hastiérais situé à six km du projet, *"on a assuré aux riverains que ceux qui ont des panneaux photovoltaïques ne souffraient pas d'une surtension sur le réseau."*

Les nuisances sonores seraient quant à elles bien en dessous de la réglementation wallonne du bruit à l'habitant. Les pales étant plus longues et tournant moins vite émettraient moins de bruit. Griffées légèrement, par biomimétisme des ailes de rapaces, elles froteraient le vent sans créer de turbulences.

Le revers de la médaille de ces belles bêtes se cache du côté des hauteurs de pales, qui pourrait culminer jusqu'à 230 m de haut à leur extrémité. Celles déjà existantes montent jusqu'à 150 m. Lors de la réunion d'information, quelques citoyens s'étaient inquiétés de l'impact paysager du projet. Au même titre que les élus hastiérais et dinantais. *"On est dans une zone où le paysage est déjà touché d'un point de vue esthétique. C'est un modèle maximaliste, on n'est pas certain qu'on installera exactement celui-ci. On verra ce qu'on peut faire au moment du dépôt de permis"*, répond Guillaume Fery. Quoiqu'il soit décidé en bout de course, les huit éoliennes auront toutes la même hauteur.

Pour l'aspect environnemental, il s'agira de tenir compte des contraintes aéronautiques et de l'impact sur les chauves-souris de la réserve Natura 2000 voisine.

**Céline Colinet**